

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [genevieve-lisi001-csssamares-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/a7cfff085238d20b7c79959a)
<https://www.cadre21.org/membres/a7cfff085238d20b7c79959a>

Date d'obtention : 2024-11-20 19:38:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que la méthode a été créée en partenariat avec tous les acteurs concernés pour assurer la meilleure intervention possible pour l'élève.

L'importance de ne jamais regarder le contenu du cellulaire

La différence entre un acte impulsif et malveillant

De toujours me référer à la trousse

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je sais maintenant exactement quoi faire lors des prochains événements (en fait, la trousse va me guider)

Je vais également être en mesure de mieux expliquer aux parents les interventions faites (particulièrement pourquoi nous saisissons un cellulaire alors que nous n'avons pas de preuve)

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas ébruiter la situation aux collègues qui ne sont pas concernés

Éduquer les jeunes concernant le sextage parce que selon ce que j'observe, la plupart le font sans réaliser qu'ils commettent un acte illégal.